

2026DAD014
COMMUNE
DE VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU SAMEDI 28 MARS 2026 A 11H30

Nombre de membres en exercice : 33
Présents : 32
Procurations : 1
Absents : 0
Date de convocation et affichage :
24/03/2026

OBJET :
INSTALLATION DU CONSEIL
MUNICIPAL

Acte rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le **30 MARS 2026**
Et publication le **01 AVR. 2026**

L'an deux Mille vingt-six, le samedi 28 mars à 11 heures 30, le Conseil Municipal de Villeneuve-lès-Maguelone s'est assemblé dans la salle Sophie Desmarests du Centre Culturel Bérenger de Fré dol, sous la présidence de Olivier NOGUES, Maire.

PRESENTS : M. Olivier NOGUES, Mme Virginie MARTOS-FERRARA, M. Steve VALLIER, Mme Dominique MASSEIN, M. Abdelmoumène AMEUR, Mme Laurence POMAREDE, M. James ETOURNEAU, Mme Charlène CHARLTON LABRY, M. Malik HAMADACHE, Mme Chantal HUGER, Mme Monique BRUNEAU, M. Charles MANGIARACINA, M. Claude GRIMAULT, Mme Catherine DESMAREST, Mme Mariette COLLOT, M. Gilles NAMYSLAK, Mme Nathalie DI FALCO, Mme Stéphanie YENNEK, M. Olivier GODEFROIT, M. Mickaël PY, M. Stéphane LAISSUS, Mme Delphine DEMARTHE, M. Jérémy ALIAGA, Mme Elodie GORRET, Mme Méléna ROMERO, M. Mattéo TADDIO, Mme Véronique NEGRET, Mme Corinne POUJOL, M. Nicolas SICA-DELMAS, Mme Marie ZECH, M. Olivier GACHES, M. Christophe DEROUCH.

ABSENT(S) PROC : M. Jérémy BOULADOU (Procuration à M. Nicolas SICA-DELMAS).

ABSENT(S) :

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Mattéo TADDIO

Conformément aux dispositions des articles L.2121-7 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Véronique NEGRET, Maire sortant, a convoqué le mardi 24 mars 2026 les conseillers municipaux élus à l'issu du scrutin du dimanche 22 mars 2026.

En vertu de l'article L.2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales jusqu'à l'élection du Maire, l'ordre des conseillers municipaux est déterminé, compte tenu du mode de scrutin et des résultats des élections.

Il se trouve établi comme suit :

1	Olivier NOGUES	18	Delphine DEMARTHE
2	Virginie MARTOS-FERRARA	19	James ETOURNEAU
3	Charles MANGIARACINA	20	Elodie GORRET
4	Dominique MASSEIN	21	Stéphane LAISSUS
5	Steve VALLIER	22	Stéphanie YENNEK
6	Laurence POMAREDE	23	Claude GRIMAULT
7	Gilles NAMYSLAK	24	Monique BRUNEAU
8	Charlène CHARLTON LABRY	25	Olivier GODEFROIT
9	Malik HAMADACHE	26	Méléna ROMERO
10	Catherine DESMAREST	27	Véronique NEGRET
11	Abdelmoumène AMEUR	28	Nicolas SICA-DELMAS
12	Chantal HUGER	29	Corinne POUJOL
13	Jérémy ALIAGA	30	Jérémy BOULADOU
14	Nathalie DI FALCO	31	Marie ZECH
15	Mickaël PY	32	Olivier GACHES
16	Mariette COLLOT	33	Christophe DEROUCH
17	Mattéo TADDIO		

Madame Véronique NEGRET, Maire sortant, déclare le Conseil Municipal de la Ville de Villeneuve-lès-Maguelone composé comme il vient d'être dit, installé dans ses fonctions.

CHARGE Monsieur le Maire de transmettre la présente à Madame la Préfète de l'Hérault.

FAIT A VILLENEUVE-LES-MAGUELONE, LE 28 MARS 2026.

POUR COPIE CONFORME

LE MAIRE CERTIFIE CONFORME LE CARACTERE EXECUTOIRE DE LA PRESENTE DELIBERATION.

Le Secrétaire de Séance,
M. Mattéo TADDIO



Monsieur le Maire,
Olivier NOGUES

2026DAD015
COMMUNE
DE VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU SAMEDI 28 MARS 2026 A 11H30

Nombre de membres en exercice : 33
Présents : 32
Procurations : 1
Absents : 0
Date de convocation et affichage :
24/03/2026

OBJET :
ELECTION DU MAIRE

L'an deux Mille vingt-six, le samedi 28 mars à 11 heures 30, le Conseil Municipal de Villeneuve-lès-Maguelone s'est assemblé dans la salle Sophie Desmarets du Centre Culturel Bérenger de Frédol, sous la présidence de Olivier NOGUES, Maire.

PRESENTS : M. Olivier NOGUES, Mme Virginie MARTOS-FERRARA, M. Steve VALLIER, Mme Dominique MASSEIN, M. Abdelmoumène AMEUR, Mme Laurence POMAREDE, M. James ETOURNEAU, Mme Charlène CHARLOTON LABRY, M. Malik HAMADACHE, Mme Chantal HUGER, Mme Monique BRUNEAU, M. Charles MANGIARACINA, M. Claude GRIMAUULT, Mme Catherine DESMAREST, Mme Mariette COLLOT, M. Gilles NAMYSLAK, Mme Nathalie DI FALCO, Mme Stéphanie YENNEK, M. Olivier GODEFROIT, M. Mickaël PY, M. Stéphane LAISSUS, Mme Delphine DEMARTHE, M. Jérémy ALIAGA, Mme Elodie GORRET, Mme Méléna ROMERO, M. Mattéo TADDIO, Mme Véronique NEGRET, Mme Corinne POUJOL, M. Nicolas SICA-DELMAS, Mme Marie ZECH, M. Olivier GACHES, M. Christophe DEROUCH.

ABSENT(S) PROC : M. Jérémy BOULADOU (Procuration à M. Nicolas SICA-DELMAS).

ABSENT(S) :

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Mattéo TADDIO

Conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du maire, la séance est présidée par le plus âgé des membres du conseil municipal.

Madame Véronique NEGRET cède la présidence de l'assemblée au conseiller municipal doyen d'âge, en l'occurrence Madame Monique BRUNEAU.

Madame la Présidente, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 propose de désigner en qualité de secrétaire de séance le plus jeune des conseillers municipaux, en l'occurrence Monsieur Mattéo TADDIO. Elle désigne comme assesseurs M. Mickaël PY et Mme Méléna ROMERO.

Madame la Présidente donne lecture des dispositions des articles L.2122-7 à L.2122-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après avoir noté la déclaration de candidature de Monsieur Olivier NOGUES aux fonctions de Maire, Madame la Présidente propose de procéder à l'élection du Maire à bulletins secrets.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins remis : 33
- Nombre de bulletins blancs : 1
- Nombre de bulletins nuls : 6
- Nombre de suffrages exprimés 26
- Majorité absolue : 17

Acte rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le **30 MARS 2026**
Et publication le **01 AVR. 2026**

A obtenu :

Monsieur Olivier NOGUES : 26 voix

Monsieur Olivier NOGUES ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire de Villeneuve-lès-Maguelone, est immédiatement installé dans ses fonctions. Il assure dès cet instant la présidence de l'assemblée municipale, et de la séance en cours.

CHARGE Monsieur le Maire de transmettre la présente à Madame la Préfète de l'Hérault.

FAIT A VILLENEUVE-LES-MAGUELONE, LE 28 MARS 2026.

POUR COPIE CONFORME

LE MAIRE CERTIFIE CONFORME LE CARACTERE EXECUTOIRE DE LA PRESENTE DELIBERATION.

Le Secrétaire de Séance,
M. Mattéo TADDIO



Monsieur le Maire,
Olivier NOGUES



2026DAD016
COMMUNE
DE VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU SAMEDI 28 MARS 2026 A 11H30

Nombre de membres en exercice : **33**
Présents : **32**
Procurations : **1**
Absents : **0**
Date de convocation et affichage :
24/03/2026

OBJET :
DETERMINATION DU NOMBRE
D'ADJOINTS AU MAIRE

L'an deux Mille vingt-six, le samedi 28 mars à 11 heures 30, le Conseil Municipal de Villeneuve-lès-Maguelone s'est assemblé dans la salle Sophie Desmarests du Centre Culturel Bérenger de Frédol, sous la présidence de Olivier NOGUES, Maire.

PRESENTS : M. Olivier NOGUES, Mme Virginie MARTOS-FERRARA, M. Steve VALLIER, Mme Dominique MASSEIN, M. Abdelmoumène AMEUR, Mme Laurence POMAREDE, M. James ETOURNEAU, Mme Charlène CHARLTON LABRY, M. Malik HAMADACHE, Mme Chantal HUGER, Mme Monique BRUNEAU, M. Charles MANGIARACINA, M. Claude GRIMAUULT, Mme Catherine DESMAREST, Mme Mariette COLLOT, M. Gilles NAMYSLAK, Mme Nathalie DI FALCO, Mme Stéphanie YENNEK, M. Olivier GODEFROIT, M. Mickaël PY, M. Stéphane LAISSUS, Mme Delphine DEMARTHE, M. Jérémy ALIAGA, Mme Elodie GORRET, Mme Méléna ROMERO, M. Mattéo TADDIO, Mme Véronique NEGRET, Mme Corinne POUJOL, M. Nicolas SICA-DELMAS, Mme Marie ZECH, M. Olivier GACHES, M. Christophe DEROUCH.

ABSENT(S) PROC : M. Jérémy BOULADOU (Procuration à M. Nicolas SICA-DELMAS).

ABSENT(S) :

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Mattéo TADDIO

Conformément aux dispositions des articles L.2122-2 et L.2122-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le nombre des adjoints au Maire ne peut excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal qui est de 33,

Sur proposition de Monsieur Olivier NOGUES, Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité (1 abstention : M. Christophe Derouch),

DECIDE de fixer à NEUF le nombre des adjoints au Maire à élire au sein du Conseil Municipal installé ce même jour.

CHARGE Monsieur le Maire de transmettre la présente à Madame la Préfète de l'Hérault.

FAIT A VILLENEUVE-LES-MAGUELONE, LE 28 MARS 2026.

POUR COPIE CONFORME

LE MAIRE CERTIFIE CONFORME LE CARACTERE EXECUTOIRE DE LA PRESENTE DELIBERATION.

Le Secrétaire de Séance,
M. Mattéo TADDIO

Monsieur le Maire,
Olivier NOGUES



Acte rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le **3.0. MARS. 2026**
Et publication le **0.1. AVR. 2026**

2026DAD017
COMMUNE
DE VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU SAMEDI 28 MARS 2026 A 11H30

Nombre de membres en exercice : **33**
Présents : **32**
Procurations : **1**
Absents : **0**
Date de convocation et affichage :
24/03/2026

OBJET :
ELECTION DES ADJOINTS
AU MAIRE

L'an deux Mille vingt-six, le samedi 28 mars à 11 heures 30, le Conseil Municipal de Villeneuve-lès-Maguelone s'est assemblé dans la salle Sophie Desmarests du Centre Culturel Bérenger de Frédol, sous la présidence de Olivier NOGUES, Maire.

PRESENTS : M. Olivier NOGUES, Mme Virginie MARTOS-FERRARA, M. Steve VALLIER, Mme Dominique MASSEIN, M. Abdelmoumène AMEUR, Mme Laurence POMAREDE, M. James ETOURNEAU, Mme Charlène CHARLOTON LABRY, M. Malik HAMADACHE, Mme Chantal HUGER, Mme Monique BRUNEAU, M. Charles MANGIARACINA, M. Claude GRIMAUULT, Mme Catherine DESMAREST, Mme Mariette COLLOT, M. Gilles NAMYSLAK, Mme Nathalie DI FALCO, Mme Stéphanie YENNEK, M. Olivier GODEFROIT, M. Mickaël PY, M. Stéphane LAISSUS, Mme Delphine DEMARTHE, M. Jérémy ALIAGA, Mme Elodie GORRET, Mme Méléna ROMERO, M. Mattéo TADDIO, Mme Véronique NEGRET, Mme Corinne POUJOL, M. Nicolas SICA-DELMAS, Mme Marie ZECH, M. Olivier GACHES, M. Christophe DEROUCH.

ABSENT(S) PROC : M. Jérémy BOULADOU (Procuration à M. Nicolas SICA-DELMAS).

ABSENT(S) :

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Mattéo TADDIO

Conformément aux dispositions des articles L.2122-1 à L.2122-2-1, L.2122-4, L2122-7-2 et L.2122-17, Monsieur le Maire a constaté qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoints au Maire avait été déposée : « Liste Virginie MARTOS-FERRARA ».

Il est procédé à l'élection à bulletins secrets.

Aussitôt les votes exprimés, les opérations de dépouillement ont donné les résultats suivants :

- Nombre de votants : 33
- Nombre de blancs : 3
- Nombre de nuls : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 29
- Majorité absolue : 17

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Madame Virginie MARTOS-FERRARA, qui a recueilli 29 voix ; ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, à savoir :

- 1- Mme Virginie MARTOS-FERRARA
- 2- M. Steve VALLIER
- 3- Mme Dominique MASSEIN
- 4- M. Abdelmoumène AMEUR
- 5- Mme Laurence POMAREDE
- 6- M. James ETOURNEAU
- 7- Mme Charlène CHARLOTON LABRY
- 8- M. Malik HAMADACHE
- 9- Mme Chantal HUGER

Acte rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le **30 MARS 2026**
Et publication le **01 AVR. 2026**

CHARGE Monsieur le Maire de transmettre la présente à Madame la Préfète de l'Hérault.

FAIT A VILLENEUVE-LES-MAGUELONE, LE 28 MARS 2026.

POUR COPIE CONFORME

LE MAIRE CERTIFIE CONFORME LE CARACTERE EXECUTOIRE DE LA PRESENTE DELIBERATION.

Le Secrétaire de Séance,
M. Mattéo TADDIO



Monsieur le Maire,
Olivier NOGUES



2026DAD018
COMMUNE
DE VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU SAMEDI 28 MARS 2026 A 11H30

Nombre de membres en exercice : 33
Présents : 32
Procurations : 1
Absents : 0
Date de convocation et affichage :
24/03/2026

OBJET :
FIXATION DES INDEMNITES ELUS
MUNICIPAUX

L'an deux Mille vingt-six, le samedi 28 mars à 11 heures 30, le Conseil Municipal de Villeneuve-lès-Maguelone s'est assemblé dans la salle Sophie Desmarests du Centre Culturel Bérenger de Frédol, sous la présidence de Olivier NOGUES, Maire.

PRESENTS : M. Olivier NOGUES, Mme Virginie MARTOS-FERRARA, M. Steve VALLIER, Mme Dominique MASSEIN, M. Abdelmoumène AMEUR, Mme Laurence POMAREDE, M. James ETOURNEAU, Mme Charlène CHARLTON LABRY, M. Malik HAMADACHE, Mme Chantal HUGER, Mme Monique BRUNEAU, M. Charles MANGIARACINA, M. Claude GRIMAUULT, Mme Catherine DESMAREST, Mme Mariette COLLOT, M. Gilles NAMYSLAK, Mme Nathalie DI FALCO, Mme Stéphanie YENNEK, M. Olivier GODEFROIT, M. Mickaël PY, M. Stéphane LAISSUS, Mme Delphine DEMARTHE, M. Jérémy ALIAGA, Mme Elodie GORRET, Mme Méléna ROMERO, M. Mattéo TADDIO, Mme Véronique NEGRET, Mme Corinne POUJOL, M. Nicolas SICA-DELMAS, Mme Marie ZECH, M. Olivier GACHES, M. Christophe DEROUCH.

ABSENT(S) PROC : M. Jérémy BOULADOU (Procuration à M. Nicolas SICA-DELMAS).

ABSENT(S) :

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Mattéo TADDIO

Vu les articles L.2123-20 à L.2123-24 et R.2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de fixer le montant des indemnités versées aux adjoints ;

Considérant que le montant de l'enveloppe indemnitaire globale est égal au total des indemnités maximales du maire et du nombre théorique d'adjoints ;

Considérant que la commune de Villeneuve-lès-Maguelone compte 11 010 habitants

Le Conseil municipal, à l'unanimité (7 abstentions : Mme Véronique Negret, Mme Corinne Poujol, M. Nicolas Sica-Delmas, Mme Marie Zech, M. Jérémy Bouladou, M. Olivier Gaches, M. Christophe Derouch),

DECIDE de fixer ainsi qu'il suit le pourcentage des indemnités allouées au Maire, Adjoints et Conseillers Municipaux délégués :

- Indemnité du Maire : 67,60% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ;
- Indemnité du 1er adjoint : 67,60% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ;
- Indemnité des autres adjoints (6 maximum) : 9,48 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ;
- Indemnité des conseillers municipaux délégués (14 maximum) : 9,48 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Les indemnités de fonction sont payées mensuellement.

CHARGE Monsieur le Maire de transmettre la présente à Madame la Préfète de l'Hérault.

FAIT A VILLENEUVE-LES-MAGUELONE, LE 28 MARS 2026.

POUR COPIE CONFORME

LE MAIRE CERTIFIE CONFORME LE CARACTERE EXECUTOIRE DE LA PRESENTE DELIBERATION.

Le Secrétaire de Séance,
M. Mattéo TADDIO

Monsieur le Maire,
Olivier NOGUES



Acte rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le 3.0. MARS 2026
Et publication le 0.1. AVR. 2026

